

La situation sur les marchés meuniers allemand et suisse

Interview avec monsieur Marc Müller
Groupe Minoteries SA
www.minoteries.ch



Nombre de sites de production : 5
Nombre de collaborateurs : 172
Capacité de mouture : 130 000 t par an

Quel jugement portez-vous sur la situation actuelle de la farine et des céréales sur le marché suisse ?

C'est une question difficile. Je rédige tous les ans un rapport détaillé sur notre entreprise et un rapport intermédiaire au milieu de l'année d'exercice. Dans ces rapports, je relate entre autres la situation générale du marché. C'est pourquoi je formule ma réponse par mots-clés :

Marché des céréales

Le fait qu'en Suisse, par année, sur environ 480 000 t de céréales panifiables moulues, près de 90 % proviennent de plantes indigènes – ne sont importées en grande partie que des spécialités qui ne sont pas à notre disposition ou le sont en quantité insuffisante – renvoie à une situation d'approvisionnement fondamentalement intacte. Ceci correspond à des conditions cadres correctes imposées par la politique, il est bien entendu toujours possible de procéder à des améliorations en faveur de la production suisse de céréales.

Marché de la farine

Lorsque j'ai entamé ma carrière professionnelle il y a à peine 30 ans dans la meunerie suisse, il y avait deux fois plus de moulins (catégorie à partir de 500 t par an) qu'aujourd'hui.

Vous voyez à quel point le processus d'assainissement de la structure a été marqué au cours des décennies passées et avec quelle virulence la concurrence et les forces du marché ont exercé une influence sur les moulins. L'agriculture, qui a la priorité sur la meunerie, ainsi que les clients qui achètent la farine de blé tendre en Suisse ont donc la certitude de pouvoir compter sur un premier niveau de transformation (moulins) très compétitif.

Combien de moulins sont représentés sur le marché ?

Il existe encore 41 moulins en Suisse (catégorie à partir de 500 t par an), 30 moulins de la catégorie de 500 à 4 999 t, 2 moulins de 5 000 à 9 999 t, 7 moulins de 10 000 à 49 999 t et 2 moulins à partir de 50 000 t. (Base : année céréalière 2009/2010)

Comment se présentera le paysage meunier en 2025 ?

L'air se raréfie encore. Tous les participants au marché d'aujourd'hui ne disposeront pas de suffisamment de moyens autoconceptualisés pour pouvoir procéder aux investissements de remplacement et de renouvellement nécessaires, ce qui ne veut pas dire que ces moulins ne soient plus sur le marché. Si la taille d'entreprise critique ou le plan de succession posent problème, il existe la possibilité de se faire intégrer dans un groupe de meuniers.

Dans quel segment tarifaire se situent les céréales top et la farine de froment de type 550 ?

Sur la scène internationale, les bourses marchandes montrent un bon indicateur du prix du blé. Il est clair que, quelque soit l'issue de la récolte 2011, les céréales de qualité du meilleur segment sont rares, ceci se reflète sur les prix. Personnellement et ignorant évidemment comment va se dérouler la récolte de blé 2011, je suppose que le niveau sera sensiblement le même que le niveau actuel. Il n'existe pas de prix de la farine tel que vous l'avez mentionné, ni en Suisse ni en Allemagne ni dans quelconque autre pays de l'UE.

Le prix entre le meunier et le client est conclu en fonction de nombreux facteurs. Tout comme il existera toujours un pain bon marché, il y aura également toujours des fournisseurs qui

vous vendront encore leur farine à un prix moindre. Toutefois, le prix à payer pour cette politique est conséquent. La Suisse et bien d'autres pays ne génèrent plus, en grande partie, de véritable valeur ajoutée parce que la production a été déplacée dans les pays bon marché.

A combien s'élève la part importée des céréales et de la farine en Suisse ?

Environ 15 % ou 70 000 t (sur un total de 480 000 t) sont importés.

Quels moyens l'Etat met-il en place pour soutenir votre branche ?

Si nos moulins se trouvaient dans l'Union européenne, selon le pays ou la région, nous pourrions éventuellement exiger des aides pour investissements. Ceci dénature la compétition et n'a plus rien à voir avec l'économie de marché. La meunerie suisse ne connaît pas d'aides de l'Etat, à l'exception des dédommagements pour les stocks obligatoires qui affichent un bilan neutre. C'est très bien comme cela. Ce dont nous avons besoin, ce sont de conditions acceptables, une marge de manœuvre raisonnable afin que nous restions pour nos partenaires – agriculteurs et entrepreneurs de transformation de la farine (clients) – des prestataires et membres de la chaîne de plus-value dignes de confiance. Jusqu'ailleurs, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et le Département fédéral de l'économie (DFE) ont réussi, non sans turbulences, à maintenir la structure sensible de l'importation et de l'exploitation des frontières, la loi du chocolat, etc., tout en respectant les souhaits de toute la chaîne (agriculteur – meunier – 2^{ème} niveau de transformation).

Quelles tendances se révèlent actuellement dans la branche de la meunerie ?

Je crois que nous avons raison de nous fixer sur la Suisse comme emplacement. Toutefois, l'endroit ou la provenance suisse (Swissness) ne suffisent pas. Nous devons offrir à nos clients ou consommateurs une plus-value manifeste et facilement reconnaissable.

En quoi le changement climatique influe-t-il sur le marché ?

De par le monde, le changement climatique – je veux parler des pics météorologiques que nous vivons de plus en plus souvent – devrait avoir des effets tenaces sur la production de céréales. La volatilité marquée des prix vient aussi de là. Il y a des théories selon lesquelles un climat plus sec, plus chaud favorise la production céréalière sur l'hémisphère nord, donc également en Suisse. Si l'on regarde à quels problèmes les Australiens sont confrontés (extrême sécheresse pendant des années, puis inondations sur de grands espaces), on constate parfaitement les désavantages globaux du changement climatique.

Quelles sont vos farines principales ?

Le marché – et ainsi également le Groupe Minoterie SA – est dominé par les farines de blé tendre (conventionnelles, IP-Suisse, bio). La production de farine de seigle est en baisse, celle de farine d'épeautre plutôt en hausse.

De combien sont les parts en pourcentage des variétés de céréales panifiables que sont le froment, le seigle et l'épeautre ?

Par rapport à la totalité des terres cultivées, un peu plus de 92 % de blé tendre, à peine 5 % d'épeautre et à peine 3 % de seigle sont cultivés en Suisse.

Quelles sont les perspectives d'avenir pour la branche de la boulangerie artisanale ?

Le fait qu'en Suisse entre 60 et 80 entreprises artisanales productrices de produits de boulangerie quittent le marché tous les ans est pour moi, en tant que consommateur et fournisseur de farine de blé tendre, une perte. La question de la taille critique d'une entreprise, variant en fonction de l'emplacement, de l'assortiment et de l'orientation, se pose manifestement non seulement aux meuniers mais également aux boulangers. Un meunier reste un meunier, un boulanger reste un boulanger, ou, autrement dit « A chacun son métier ». Je veux dire par là qu'il n'est pas de mon ressort de formuler des recommandations d'actions pour la branche boulangère ni de juger des perspectives d'avenir.